

Commune de
VAHL-EBERSING



Bulletin municipal

Numéro 39 - Janvier 2022

Saint Nicolas de passage au foyer







Depuis le mois de mars 2020 nous subissons des restrictions sanitaires dues à la pandémie covid 19 et, apparemment, nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. Néanmoins, nous avons la chance de vivre dans notre pays.

Nous sommes des nantis par rapport à beaucoup d'autres nations du monde et nous n'avons pas le droit de nous plaindre.

Souvent on entend des citoyens gémir en parlant de dictature que nous subissons et j'aimerais leur répondre d'aller visiter des états comme la Chine, la Corée du Nord, la Russie et bien d'autres encore et je suis sûr qu'ils seraient heureux de revenir vite dans notre chère vieille France.

Nos scientifiques et nos dirigeants se sont trouvés devant une situation complètement inédite et ont dû gérer au mieux. Je ne suis pas le seul à avoir cet avis. D'ailleurs, en regardant autour de nous, nous ne sommes pas les plus mal lotis.

En attendant, faisons leur confiance et appliquons les règles et les consignes mises en place.

Il est déjà largement prouvé que la vaccination a diminué considérablement la mortalité, comme tous les vaccins qu'on a administrés depuis leur invention aux êtres humains et aux animaux. Les réseaux sociaux sont en train de déstabiliser le monde entier avec un seul but créer une anarchie collective qui conduirait inexorablement au chaos.

Ne vous laissez pas manipuler, soyez forts avec les convictions d'un avenir plus serein pour nous tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2022 avec l'espoir profond que nous vaincrons ce fléau et que nous retrouverons à nouveau la vie d'avant avec la conscience que nous devons dorénavant protéger et respecter notre terre nourricière.

Soyez prudents, prenez bien soin de vous et profitez de vos proches

Votre Maire, Antoine FRANKE

Mairie



Tél. 03 87 90 95 03

Mail : vahl-ebersing.maire@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi de 14h à 19h
Mardi et jeudi de 8h à 12h
Vendredi de 17h à 19h

PERMANENCES

- **Maire** : Antoine FRANKE
jeudi de 11h à 12h,
le reste de la semaine
uniquement sur RDV
- **1^{er} ou 2^e adjoint**
MARTINELLE Frédéric
GRANDJEAN Marie-Laure
Vendredi de 18h à 19h

Médecins

Depuis le 1er décembre 2005, il existe un service de garde médicale unique pour les régimes général et minier. Ce service de garde couvre les périodes suivantes :

- du lundi au vendredi de 20h à 8h
- du samedi 13h au lundi 8h
- les jours fériés

un seul numéro de téléphone :

0 820 33 20 50

En cas d'urgence faites le **15**

Sapeurs-pompiers

Chef de centre : Frédéric Gutsch

Appels d'urgence

15 pour tout accident domestique ou malaise à domicile.

17 pour la police ou la gendarmerie.

18 pour tout accident sur la voie publique, dans les lieux publics, pour les incendies, les sauvetages de personnes en difficulté ou asphyxiées.

Service des eaux

10 rue Principale

57660 LEYVILLER

Pour toutes les affaires administratives (abonnements, facturations, réclamations) et les incidents sur le réseau ou les branchements, veuillez vous adresser à :

- **Secrétariat (tél et fax) : 03 87 01 84 69**
- **Président Antoine FRANKE : 03 87 90 94 49 ou 06 82 38 21 48**
- **Vice Président Daniel BALLIE : 07 87 61 25 46**

Permanences au secrétariat :

Lundi et vendredi de 9h à 11h, mardi et jeudi de 14h à 16h.

En cas de rupture des conduites, les clefs des vannes se trouvent à la mairie.

Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie

- **Centre de Saint-Avold :**

10-12 rue du Général de gaulle

B P 20046 - 57502 SAINT-AVOLD cedex

E-mail : communaute@agglo-saint-avold.fr

Téléphone : 03 87 92 84 76

www.agglo-saint-avold.fr

- **Centre de Morhange :**

2 rue Pratel - 57340 MORHANGE

Téléphone : 03 87 86 48 40

Les bureaux de Morhange et de Saint-Avold sont ouverts :
du lundi au jeudi de 8h à 12h15 et de 13h30 à 17h,
le vendredi de 8h à 12h.

Républicain Lorrain

Correspondante : Madeleine THISSE

06 86 31 03 95 ou 03 87 90 05 67 - gamathi@wanadoo.fr

Démographie

Arrivées

BOUSTRON Christine	57 rue Principale
FINCK Joseph et Antoinette	32 rue du Chêne
FRAU Loïc, QUIRIN Anaïs et leurs enfants	1 rue du Chêne
KRIVOFF Nathanaël, RUDEN Sylvie et leurs enfants	40 rue Principale
MONTALBANO Anthony	8bis Impasse des Jardins
REPERT Manuel	25 rue Principale
ROYER Vivian et Véronique	81 rue Principale
THIMM Amandine	8bis Impasse des Jardins
TINTINGER Pauline	4 rue du Calvaire
WAGENER Christophe	74 rue Principale

Départs

BERUSWEILER Séverine	40 rue Principale
BOCK Yannick	1 Chemin des Roses
CZARNECKI Carole et son fils	18 rue Principale
MASSON Pierre et Sandrine, leurs enfants	57 rue Principale
FUCHS Nathan	8 bis Impasse des Jardins
QUINTEN Claire et sa fille Sarah	71 rue Principale

Déchetteries

LES DÉCHETTERIES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

- L'HOPITAL :

Impasse des Ponts

- MORHANGE :

Zone industrielle LAVOISIER

- VALMONT :

Zone Actival

Rue du Chemin de Fer

HORAIRES OUVERTURES

Lundi :	Matin fermé	et	14h00 - 18h00
Mardi :	9h00 – 12h00	et	14h00 - 18h00
Mercredi :	9h00 – 12h00	et	14h00 – 18h00
Jeudi :	Matin fermé	et	14h00 – 18h00
Vendredi	9h00 – 12h00	et	14h00 – 18h00
Samedi	9h00 – 12h00	et	14h00 – 18h00

Une réouverture de la déchetterie de VAHL-EBERSING est à l'étude.

Séance du 19 février

1. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 présenté par M. Frédéric MARTINELLE, adjoint au Maire et se résumant ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses : 260 700,12 €

Recettes : 311 936,42 €

Section d'investissement

Dépenses : 40 892,50 €

Recettes : 116 077,33 €

Résultat de clôture : 252 116,51 €

2. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Restes à réaliser Dépenses : 171 300 €

Excédent de 50 518,98 €

- Exécution du virement à la section d'investissement : 0 €

- Affectation à l'excédent reporté : 73 067,51 €

3. TAXES LOCALES 2021

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir pour 2021 les taxes aux taux suivants :

- Taxe d'habitation : 19,74 %

- Taxe foncier bâti : 12,78 %

- Taxe foncier non bâti : 43,23 %

4. LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les lignes directrices de gestion de la commune ont reçu un avis favorable du comité technique. Elles sont arrêtées à compter de ce jour. Elles sont établies pour une durée de 6 ans (2021-2027), et révisées tous les 3 ans.

5. CONVENTION ENEDIS ANTENNE TÉLÉPHONIE MOBILE

Le conseil municipal autorise la signature de la convention avec Enedis dans le cadre de l'extension du réseau haute tension souterrain pour l'alimentation électrique de la nouvelle antenne téléphonique.

6. MISSION INTÉRIM ET TERRITOIRES DU CENTRE DE GESTION

Le conseil municipal autorise la signature de la convention type par laquelle des demandes de mise à disposition de personnels contractuels à titre onéreux dans le cadre de missions temporaires pourront être adressées au CDG 57.

7. AUTORISATION RECRUTEMENT D'AGENTS EN CAS D'ABSENCE DU TITULAIRE

Le conseil municipal autorise le maire, pour la durée de son mandat, à recruter, des agents contractuels pour remplacer temporairement un fonctionnaire ou un agent contractuel indisponible.

8. ADHÉSION CAUE (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MOSELLE)

Le conseil municipal décide d'adhérer au CAUE de la Moselle, association dont le but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter au contexte local pour toute la durée du mandat.

9. ACHAT OSSUAIRE

Suite à la présentation de projets d'ossuaires par le Maire, le conseil municipal décide d'approfondir l'instruction de ces demandes. Les offres seront soumises à une prochaine réunion.

10. SUBVENTIONS ANNUELLES

Le conseil municipal décide d'attribuer des subventions après le vote du budget primitif.

Séance du 09 avril

1. TAXES LOCALES 2021

Suite à la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales entre 2020 et 2022, ainsi que la réforme des impôts de production, Monsieur le Maire présente au conseil municipal les nouveaux états ainsi que les ressources fiscales dont le taux doit être voté en 2021, à savoir :

- Taxe foncière (bâti) : 27,04 %
(dont taux départemental 2020 de 14,26 %)
- Taxe foncière (non bâti) : 43,23 %

Le conseil municipal vote ces taux à l'unanimité et autorise le Maire à signer les états concernés.

2. BUDGET PRIMITIF 2021

Le conseil municipal, après délibération et examen des différents chapitres et articles, approuve le budget primitif 2021 présenté par M. Antoine FRANKE, maire.

Le budget est équilibré en dépenses et recettes à :
Section de fonctionnement : 387 615 €

Section d'investissement : 267 337 € dont
171 300 € de restes à réaliser

3. CHOIX ENTREPRISE OSSUAIRE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des résultats de la réunion de la commission d'ouverture des plis du 19 mars 2021 relative aux travaux d'installation d'un ossuaire.

Le conseil Municipal de la Commune de VAHL-EBERSING,

CONSIDERANT que l'offre la plus avantageuse est celle de l'entreprise GRANIT CREATION de NEBING pour un montant H.T. de 3 211,30 €,
AUTORISE à l'unanimité le Maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la bonne exécution de l'opération.

4. DISTRIBUTION SACS DE TRI

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le projet de distribution de sacs de tri du Système directement par les services de la commune.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité à ce transfert et autorise le maire à effectuer les démarches à cet effet.

Séance du 20 mai

1. SUBVENTION USEP

Le conseil municipal décide d'attribuer pour 2021 une subvention de 60 € à l'USEP.

2. PARTICIPATION ACHAT MASQUES FOYER

Le conseil municipal accepte la participation de 1 932 € de l'association du Foyer à l'achat des masques chirurgicaux effectué en 2020.

3. MODIFICATION CIRCONSCRIPTION TERRITORIALE DE L'EGLISE DE LA CONFESION D'AUGSBOURG D'ALSACE ET DE MOSELLE

Le Maire informe le conseil municipal que le directoire de l'Eglise protestante de la confession

d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine a sollicité la modification des ressorts des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller en ce que la commune d'Erckartswiller, actuellement rattachée à la paroisse, au consistoire et à l'inspection de La Petite Pierre serait rattachée à la paroisse de Weinbourg, dépendant du consistoire d'Ingwiller et de l'inspection de Bouxwiller. Le directoire a également proposé le changement de nom de l'inspection de La Petite Pierre en inspection Alsace-Bossue-Moselle.

Le conseil municipal émet un avis favorable à ces modifications.

4. MISSION D'AIDE AU CALCUL DES ALLOCATIONS CHÔMAGE

Le conseil municipal décide de conventionner avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle qui propose cette mission et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette convention

5. ACHAT DISPOSITIF SÉCURISATION PIÉTONS

Monsieur le Maire présente au maire le projet d'achat de 8 figurines de signalisation Signakid et de panneaux indiquant les contrôles radar fréquents dont le but est de renforcer la sécurité des piétons.

Le conseil municipal accepte ces achats et souhaite également annuler le projet d'installation de feux tricolores rue des Peupliers et donc également la subvention AMISSUR – programme 2020 d'un montant de 6 650 €.

6. MISSION RÉALISATION PISTE PÉDESTRE ET CYCLABLE

En vue de la création d'une piste pédestre et cyclable, le conseil municipal autorise le Maire à contacter la MATEC pour la réalisation d'une étude.

7. VENTE TERRAINS CONSORTS THISSE

Ce point a été retiré de l'ordre du jour suite au refus d'un des héritiers de vendre la dite parcelle.

8. COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Suite à la réunion de la Commission Départementale d'Aménagement foncier du 27 avril 2021, et en vue de la réunion de cette même commission en date du 27 mai 2021, Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la réclamation formulée par des propriétaires du Chemin des Roses, à savoir :

* MM. Rémi et Jean-Paul THIL /M. Raymond DEMMERLE/M. Norbert BONGRAS/M. Georges GIRARD/Mme et MM. FULDNER/M. Serge MATZ

Cette réclamation concerne la réserve foncière effectuée par la commune à cet endroit. En effet, les propriétaires estiment être lésés financièrement du fait que la commune récupère un terrain potentiellement constructible.

Considérant que la commune a acheté par délibération du 21.11.2002, les parcelles jouxtant celles faisant l'objet de la réclamation au prix de 2000 F l'are (305 €),

Considérant que les terrains des réclamants ne sont pas viabilisés et ne sont de ce fait pas constructibles à l'heure actuelle,

Considérant que la viabilisation avait été estimée au mois de novembre 2012 à 132 447.00 € HT, à cette somme il faut ajouter au moins 50% dus à l'augmentation des tarifs ainsi qu'aux nouvelles normes (séparation des eaux usées et eaux claires, gaine pour fibre, diverses études et contrôles etc...),

Considérant que la commune n'a pas vocation à viabiliser des terrains privés,

Considérant que les terrains en question peuvent contribuer à alléger la charge financière de la commune et ainsi réaliser cette viabilisation pour le bien de tous les propriétaires,

Le conseil municipal, après délibération décide :

* De soustraire le terrain de M. MATZ Serge section 16 n° 397, cette parcelle ne pouvant en aucun cas être constructible car située en dehors de la carte communale.

* D'attribuer une soulte de 1500 € l'are à tous les autres propriétaires

9. INSTALLATION GAZ

Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à effectuer une enquête auprès des habitants afin de définir la faisabilité du projet d'installation du gaz dans la commune.

Séance du 01 octobre

1. SAINT NICOLAS

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de changer la traditionnelle distribution de friandises de la St Nicolas en l'effectuant sur la place du village avec un conteur.

Le conseil municipal autorise l'achat de friandises.

2. VIREMENTS DE CRÉDITS

Suite à l'annulation de travaux d'installation de feux comportementaux rue des Peupliers, la subvention versée par le Département doit être remboursée.

Le conseil municipal autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires en vue de la modification budgétaire à cet effet.

3. PASSAGE À LA COMPTABILITÉ M57

Le conseil municipal décide d'appliquer à partir du 1er janvier 2022 l'instruction budgétaire et comptable M57 par nature.

4. AVIS SUR LA RÉVISION LIBRE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION - 2021

Il est proposé au conseil municipal d'adopter, dès cette année et après compensation, par la CASAS, des Attributions de Compensation négatives en les considérant comme nulles, le montant global annuel est de 15 418 315,00 €

Le conseil municipal autorise la modification des attributions de compensation à verser par la CASAS comme indiquée dans le rapport de la CLECT du 29.04.2019.

5. MOTION ONF

CONSIDERANT :

- Les décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes forestières au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025,

- Les impacts considérables sur les budgets des communes et des collectivités qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens,

- Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur Contrat Etat-ONF,

- L'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des Communes forestières au service des filières économiques de la forêt et du bois, en période de crises notamment sanitaires,

- L'impact très grave de ces crises sanitaires sur les budgets des communes déjà exsangues,

- Les incidences sérieuses sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits de ce secteur ;

- Les déclarations et garanties de l'Etat reconnaissant la filière forêt-bois comme atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique,

La Fédération nationale des Communes forestières, réunie en conseil d'administration le 24 juin,

exige :

- Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,

- La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

demande :

- Une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises,

- Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

Après délibération, le conseil municipal vote cette motion à 11 voix pour, 1 abstention.

6. SUBVENTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal les différentes demandes déposées en mairie. Le conseil municipal décide d'attribuer les sommes suivantes :

* La ligue contre le cancer : 100 €

* Chiens guides de l'Est : 100 €

* SPA : 50 € (3 votes contre, 1 abstention)

* Sécurité civile du canton de Grostenquin : en attente de compte-rendu de réunions

7. SUBVENTION DETR 2022

Le Maire fait part au conseil municipal du projet de chemin piétonnier et cycliste entre Vahl-Ebersing et Lixing-lès-St Avold.

Le conseil municipal autorise le Maire à effectuer une demande de projet auprès de la MATEC.

8. CONVENTION OCCUPATION LOCAUX

Le maire soumet au conseil municipal la convention à signer entre l'association Entente Sportive Lixing-Laning dont le siège social se situe à LIXING LES ST AVOLD représentée par son président en exercice, M. Robert BINTZ, et la commune.

Considérant que le football Club de VAHL-EBERSING a décidé, par manque d'effectif, d'effectuer une pause pour la saison 2021-2022, et que l'association Entente Sportive s'occupe depuis plusieurs années déjà de nos jeunes footballeurs, la commune de VAHL-EBERSING décide de prêter gratuitement et à titre précaire et révocable le bâtiment du vestiaire et le terrain de football à

l'association pour la durée de la saison de football 2021-2022.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la signature de ladite convention.

9. TERRAINS CHEMIN DES ROSES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de deux réclamations déposées au Tribunal Administratif dans le cadre de l'aménagement foncier pour la partie de terrains devenus communaux situés Chemin des Roses.

En effet, la réclamation porte sur le montant de la soulte jugée insuffisante par les propriétaires concernés. Le conseil municipal, par 11 voix pour et 1 abstention, ne souhaite pas revenir sur le montant de ladite soulte.

En effet, la commune n'a pas vocation à viabiliser des terrains privés et s'il n'y a pas d'accord des propriétaires, elle leur redonnera les terrains. En échange, ils rendront soit des terrains à la commune, soit leur valeur en argent.

Séance du 03 décembre

1. CONVENTION POLICE INTERCOMMUNALE

La Communauté d'Agglomération disposant d'agents de Police Municipale Intercommunale met à disposition ses moyens humains et matériels nécessaires à la mise en œuvre et au bon fonctionnement du dispositif au bénéfice des communes membres de l'EPCI. Le conseil municipal autorise le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférent.

2. CONVENTION MATEC : LIAISON PIÉTONNE ET PISTE CYCLABLE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que dans le cadre de la création d'une liaison piétonne et d'une piste cyclable, il a été amené à signer une convention pour une prestation d'assistance technique à maître d'ouvrage entre la commune et MATEC pour un coût forfaitaire de 2 400 € H.T.

Cette convention a été signée conformément à la délibération du 24.05.2020 énumérant la liste des délégations. Le conseil municipal émet un avis favorable.

3. CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la Caf de la Moselle, organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention.

L'ensemble des engagements de la Caf et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour notre Commune, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la Communauté d'agglomération de Saint-Avold Synergie (CASAS), pour la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2025.

Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

Le travail de diagnostic partagé a été confié par la CASAS à un bureau d'études et sera restitué au premier trimestre 2022 qui permettra de définir les plans d'actions qui seront réalisées jusqu'en 2025 au regard des priorités retenues.

Ce travail sera réalisé dans le cadre d'un Comité de pilotage, au sein duquel la commune sera bien entendu représentée.

Le conseil municipal, après délibération, autorise M. le Maire à signer la Convention Territoriale Globale (CTG), ainsi que les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

4. CONVENTION ENEDIS RUE DU STADE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que dans le cadre des travaux destinés à l'alimentation électrique de la nouvelle école, rue du Stade, il a été amené à signer une convention de mise à disposition de terrain entre la commune et ENEDIS.

Cette convention a été signée conformément à la délibération du 24.05.2020 énumérant la liste des délégations. Le conseil municipal émet un avis favorable.

5. CONVENTION ACTES TRANSMISSION DE DOCUMENTS

Le recours aux échanges électroniques pour le contrôle de légalité est prévu par l'alinéa 3 des articles L. 2131-1, L. 3131-1 et L. 4141-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Pour cela, les collectivités concernées doivent, en

application des articles R. 2131-3, R. 3132-1 et R. 4142-1 du CGCT, signer avec le représentant de l'État dans le département ou dans la région (pour les régions) une « convention de télétransmission ».

Compte-tenu des évolutions techniques du système « ACTES » et des procédures de dématérialisation à venir pour les collectivités, notamment en matière d'urbanisme, mais également de l'ancienneté de la convention conclue avec le représentant de l'Etat, il convient d'adapter juridiquement celle-ci.

Monsieur le Maire présente cette nouvelle convention aux conseillers.

Le conseil municipal, après délibération, accepte la signature par le maire de la convention ACTES pour la transmission électronique des documents avec les services de l'Etat.

6. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ (RPQS) DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5 modifié par le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 – Article 1, de réaliser un Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité (RPQS) pour les Services d'Assainissement Collectif et d'Assainissement Non Collectif.

Ces documents, transmis par la Communauté d'agglomération, ont été transmis à chaque conseiller municipal pour étude avant la présente réunion.

Après délibération, le conseil municipal valide les deux documents.

7. APPROBATION RAPPORT CLECT (COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) – EAUX PLUVIALES EN DATE DU 07 SEPTEMBRE 2021

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées pour la compétence eau pluviale

8. RGPD (RÈGLEMENT EUROPÉEN DE PROTECTION DES DONNÉES)

Le maire expose à l'assemblée le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD », proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle (dit le « CDG57 »).

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et lesdites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission avec le CDG 57 présente un intérêt certain.

Le conseil municipal, décide d'autoriser le maire à signer la convention de mutualisation avec le CDG 57, précisant notamment le coût relatif à l'exercice de cette mission facultative, en application de l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

9. DÉCISIONS MODIFICATIVES DE CRÉDITS

Le coefficient d'intégration fiscale de la Communauté d'Agglomération a à nouveau chuté en 2021, c'est pourquoi l'intercommunalité a baissé le montant de la prise en charge du FPIC. La commune étant contributeur, la somme prévue initialement au budget n'est pas suffisante.

Pour cette raison, il y a lieu d'effectuer les modifications budgétaires suivantes :

Dépenses imprévues : compte 022 = - 530 €

Contribution au FPIC : compte 739223 = + 530 €

Des nouveaux logiciels ont été achetés pour l'administration de la commune, mais n'étaient pas prévus lors de l'établissement du budget primitif, c'est pourquoi, il s'avère nécessaire d'effectuer la modification budgétaire suivante :

Diminution du chapitre 23 – article 231 : -2 200 €
Augmentation du chapitre 20 – article 2051 : + 2 200 €

Le conseil municipal autorise ces modifications et autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

9. PRISE D'ACTE DE LA COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le Maire informe que la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a adressé son rapport d'activités 2020.

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibération de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. »

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'activités 2020 de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie (CASAS).

10. LOCATION TERRAINS

Ce point sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Naissances



- ALIX Emile le 17 juin
(décédé à SAINT AVOLD le 07.11.1983)
- ALBERT Irène épouse GLAD le 21 avril
(décédée le 04.11.2004 à ST AVOLD)
- ALIX Paul le 22 juillet
(décédé le 06.03.2001 à METZ)
- DOUDOT Jeanne épouse MULLER le 19 juin
(décédée le 06.07.1991 à FREYMING-MER-LEBACH)
- FRANCK Marie le 08 novembre
(décédée le 08.11.1921 à VAHL-EBERSING)
- JACOB Charles le 30 mars
(décédé le 09.02.1945 aux environs de Baranow – front Russie)
- KEIP Eugène le 10 mai
(décédé le 26.12.1969 à MARSEILLE)
- KEIP épouse KIHN Marie le 03 avril
(décédée le 23.08.2011 à ST AVOLD)
- KIEFFER Raymond le 06 décembre
(décédé le 03.12.2013 à METZ)
- MARTINELLE Jean le 10 octobre
(décédé le 21.01.1926 à VAHL-EBERSING)
- PIRA Justin le 10 avril
(décédé le 15.04.1987 à COCHEREN)
- RICHERT Jeanne épouse NEIBECKER le 01 octobre
(décédée le 07.11.1999 à LONGEVILLE-lès-ST AVOLD)
- SCHANG Henriette épouse KIHIL le 11 juillet
(décédée le 18.07.2010 à ST AVOLD)
- SCHMITT Jean le 13 avril
(décédé le 09.02.1979 à METZ)
- STREIFF Marie le 27 mai
(décédée le 03.06.1985 à ALGRANGE)
- THIL Victor le 15 novembre
(décédé le 29.04.1988 à ST AVOLD)

Mariages



- FABRY Adolphe et THIL Elise le 13 juin
- KLOSTER Nicolas et THIL Anne Marie le 13 juin
- REINHEIS Pierre et STREIFF Marie le 04 novembre
- SCHANG Emile et BECKER Elise le 26 janvier

Décès

- BOURG Christine née THIL le 23 avril
(née le 03.06.1844 à VAHL-EBERSING, 76 ans)
- COURY Anne le 19 décembre (née le 12.09.1838 à VAHL-EBERSING, 84 ans)
- FRANCK Marie le 08 novembre (née le 08.11.1921 à VAHL-EBERSING)
- KIRCH Anne née LAUER le 24 décembre
(née le 29.10.1844 à LIXING-lès-ST AVOLD, 77 ans)
- KLOSTER Marie née ROLOFF le 26 mai
(née le 08.03.1858 à LELLING, 63 ans)
- MARON Henri le 22 août
(né le 29.06.1921 à CHICOURT, 8 semaines)
- SIMON Jean-Pierre le 28 août
(né le 03.01.1854 à VAHL-EBERSING, 67 ans)
- THIL Jean-Pierre le 24 mars
(né le 07.06.1847 à VAHL-EBERSING, 73 ans)

Naissances



- DOR Valentin, le 28 janvier à SAINT AVOLD
- MASSON Gabin, le 03 mars à FORBACH

Mariage commune

- MASSON Pierre et MARIN Sandrine le 21 août

Mariage hors commune



- KRIVOFF Nathanaël et RUDEN Sylvie le 08 novembre à CALODYNE (Île Maurice)

Décès habitants hors commune

- DELANGE Albert le 11 juillet à ST AVOLD (né le 13.10.1941 à VAHL-EBERSING)
- HECTOR Jean-Claude le 03 juillet à ARS-LAQUENEXY (né le 16.05.1951 à VAHL-EBERSING)
- KIEFFER Jules le 12 mai à METZ (né le 05.04.1924 à VAHL-EBERSING)
- PIRA veuve HIFF Marie-Louise le 26 septembre à ST AVOLD (née le 21.11.1927 à VAHL-EBERSING)
- TRIFFAUT Albert le 05 mars à THIONVILLE (né le 10.05.1934 à NEUF BRISACH - 67)

Décès habitants commune

- AUBERTIN Jean-Marie le 10 mars à CRE-HANGE (né le 16.10.1934 à FAULQUEMONT)
- FINCK Joseph le 31 mars à VAHL-EBERSING (né le 09.03.1940 à PFETTISHEIM-67)
- KELLER née MATZ Eugénie le 21 février à ST AVOLD (née le 29.01.1927 à VAHL-EBERSING)
- KLAVINS Martine le 27 avril à VAHL-EBERSING (née le 14.01.1955 à HAGUENAU-67)
- KLOSTER Joseph le 02 octobre à ARS-LAQUENEXY (né le 06.03.1934 à VAHL-EBERSING)
- MARTINELLE Firmin le 04 juillet à ST AVOLD (né le 23.09.1937 à VAHL-EBERSING)
- NOWICKI épouse BOUR Nicole le 04 septembre à VAHL-EBERSING (née le 15.12.1936 à VAHL-EBERSING)
- SCHANG veuve SCHWARTZ Irène le 26 mai à ST AVOLD (née le 21.06.1937 à VAHL-EBERSING)
- SCHMITT née KLEIN Marie Jeanne le 19 août à ALBESTROFF (née le 17.08.1935 à VAHL-EBERSING)
- SCHWARTZ Roger le 15 mars à ARS-LAQUENEXY (né le 10.11.1937 à ST JEAN ROHRBACH)
- TILLY Samson le 23 février à ST AVOLD (né le 24.07.1988 à RAMBOUILLET-78)



PERMIS DE CONSTRUIRE délivré en 2021

Demandeur : YVRARD Régis / MATZ Laura

Adresse du terrain : Rue des Peupliers

Nature et destination : Maison d'habitation

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX délivrées en 2021

Demandeur	Adresse du terrain	Nature et destination
WUILLAUME Alain	53 rue Principale	Isolation thermique par l'extérieur, menuiseries extérieures, rénovation escalier sur rue, création d'une terrasse
HADJ MOHAMMED Zahir	15B rue Principale	Installation panneaux photovoltaïques
WISSON Antoine	63 rue Principale	Remplacement porte garage bois par porte PVC couleur noyer
Cabinet MELEY STROZYNA DUC Laurent	19 rue des Peupliers 13 rue des Peupliers	Division foncière Remplacement carreaux verre par triple vitrage, tuiles verre par fenêtre de toit, fenêtres sous-sol à l'identique, isolation extérieure
ROCH Félix MATZ Grégory	1A rue des Peupliers 4 rue Principale	Construction support panneaux photovoltaïques Remplacement plaques par crépi gris clair et contours fenêtres gris foncé
SCHWARTZ Anthony MARTINELLE Frédéric LEROY Jacques	18B rue du Chêne 24 rue des Peupliers 72 rue Principale	Construction abri de jardin Construction d'une pergola Rénovation façades peinture blanc Monceau à beige Foch + sol balcon et palier
STAUB Patrice	2 rue du Calvaire	Remplacement fenêtres et portes bois par du PVC pour les fenêtres et alu pour les portes
PROVOT Emmanuel HADJ MOHAMMED Zahir	36 rue Principale 15A rue Principale	Isolation thermique par l'extérieur finition grise Isolation thermique par l'extérieur peinture gris stratus et contour fenêtres gris riga
HADJ MOHAMMED Elmabrok	15 rue Principale	Isolation thermique par l'extérieur peinture gris stratus et contour fenêtres gris riga
VENIER Claude LEIBY Guy	2A Chemin des Roses 1 rue Principale	Extension terrasse suspendue Remplacement tuiles
SAS JLD AUTO CONCEPT VENIER Claude SCHANG Daniel	1Brue des Peupliers 2A Chemin des Roses 38A rue Principale	Peinture façade avant et côté Est Enduit grésé et isolation thermique Remplacement porte d'entrée bois par PVC

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Primitif	387 615 €	267 337 €

Dépenses de fonctionnement

Libellé	Euros TTC
Consommation eau	1 776.32
Consommation électricité	25 222.97
Carburant + combustible	5 076.14
Fournitures d'entretien	1 700.04
Fournitures de petits équipements	5 663.71
Fournitures administratives	354.41
Vêtements de travail	346.97
Locations nacelles, copieur, varilum	3 880.01
Fleurs embellissement village	2 288.89
Maintenance informatique, horloge, copieur, cloches, extincteurs, défibrillateurs, chauffage,...)	3 785.78
Entretien bâtiments	4 430.92
Entretien voies et réseaux (balayage, avaloirs, mises à niveau regards)	6 084.48
Entretien matériel roulant (tracteur, tondeuse)	3 864.99
Primes assurances	4 923.76
Fêtes et cérémonies (St Nicolas, doyens et cadeaux aux anciens...)	2 193.51
Bulletin janvier 2021	1 234.35
Frais scolarité et périscolaire	45 975.06
Frais de téléphone + fax	1 563.05
Cotisations communales	1 904.98
Cotisation centre de gestion	1 108.83
Taxes foncières	7 044.00
Rémunérations + charges salariales personnel titulaire	63 301.99
Cotisations patronales URSSAF	16 202.54
Cotisations patronales caisses de retraite	14 293.84
Indemnités de fonction (mairie + adjoints) + charges	30 076.10
Subventions diverses	310.00
Argent de chasse versé à la Mutualité Sociale Agricole	3 150.00
Intérêts des emprunts	1 340.07
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	1 896.00
Fonds national de garantie individuelle des ressources	7 130.00



Recettes de fonctionnement

Libellé	Euros TTC
Droits de chasse	6 300,00
Taxes foncières et d'habitation	168 746,00
Fonds de compensation TVA	1 746,53
Compensations impôts	1 335,00
Concessions cimetière	3 685,00
Produits forestiers	/
Fonds compensation ressources intercommunales, communales	11 244,00
Taxe d'aménagement	15 762,50
Dotation de solidarité rurale	8 702,00
Dotation nationale péréquation	6 443,00
Dotation élus locaux	3 027,00
Taxe sur pylônes	31 176,00
Dotation forfaitaire	51 498,00
Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle	9 006,40
Droits mutation	13 444,72
Location foyer (détail page 18)	2 280,00
Redevance occupation domaine public	215,00

Tarifs foyer 2021

Habitants de la commune

Vendredi soir - Samedi 12h :	100 €
Vendredi 12h - Dimanche 10h :	150 €
Vendredi 12h - Lundi 12h :	225 €
Location à la journée (hors week-end) :	80 €
Gratuit pour les associations de la commune	
Enterrement : gratuit pour les habitants de Vahl-Ebersing	

Personnes extérieures à la commune

Vendredi soir - Samedi 12h :	120 €
Vendredi 12h - Dimanche 10h :	360 €
Vendredi 12h - Lundi 12h :	440 €
Location à la journée (hors week-end) :	100 €

Location de la tente de réception

Pour les personnes extérieures 100 €
Gratuite pour les gens du village qui louent en même temps le foyer. Si location seule de la tente par un habitant de la commune : 50 €

Location foyer 2021

FRANKE Marie-Jeanne	150 €
SCHLICH Yann	150 €
FULDNER Sylvain	150 €
LEHNERT Sébastien	150 €
GIMAY Vincent	100 €
CHARPENTIER Catherine	150 €
DAVID Johan	150 €
FRANKE Marie-Jeanne	150 €
FRANKE Pierre-Alain	150 €
STREIFF Estelle	100 €
ALTMAYER Véronique	440 €
STREIFF Estelle	440 €



Noces d'or des époux SLAVIC

Simone et Guy se sont dit oui le 23 avril 1971 à la mairie de VAHL-EBERSING.

Le 24 avril 2021 le Maire et ses deux Adjointes se sont rendus à leur domicile rue du calvaire avec un bouquet de fleurs et un cadeau. Ils ont trinqué avec eux, leur fille Isabelle, son mari Sébastien et leurs deux petites filles Camille et Lisa.

Félicitations de la municipalité à Simone et Guy et rendez-vous dans dix ans pour les noces de diamant.



Notre doyen BOUR Marcel a fêté son 89ème anniversaire le 27 mars 2021.

La pandémie, son hospitalisation, puis le décès de son épouse Nicole ne nous ont pas permis de lui rendre visite cette année.

Nous espérons pouvoir l'honorer le 27 mars prochain pour ses 90 ans.

97ème anniversaire pour notre doyenne

Notre doyenne Madame ROCH Marie-Thérèse a fêté son 97ème anniversaire le 27 octobre 2021. Etant souffrante, nous n'avons pu lui rendre visite.

Nous espérons pouvoir organiser à nouveau cette année le repas des aînés. Nous vous tiendrons informé en fonction de l'évolution de la pandémie.

Commémoration du 11 novembre



Un nouvel an pour un... nouvel élan !

Que cette nouvelle aventure qui commence vous apporte son lot de joie, d'amour, de paix, mais surtout un gros lot de bonne santé, que ce soit l'annonce d'une année pleine de réussite et d'émotions.

Les membres
du conseil de fabrique



La crèche de Noël 2021

Une année qui fut à nouveau marquée par ce virus. Donc rien de spécial dans notre paroisse.

Pour la trésorerie, les dépenses habituelles, (EDF, chauffage, hosties, petit matériel). Nous avons un projet de restauration du maître autel, ainsi que les latéraux et le mur du baptistère, qui représente un coût relativement élevé ; nous vous en informerons prochainement dans un courrier que vous trouverez dans vos boîtes à lettres.

Merci à toutes et tous pour votre soutien, votre aide. Bien sûr, nous renouvelons le souhait, comme chaque année, que des plus jeunes rejoignent le conseil de fabrique et les équipes en place.



Le 29 octobre 21, nettoyage annuel, avec les membres du conseil de fabrique et les bénévoles d'entretien.



Les changements de l'année 2021

- Retrait du véhicule de transport de malade coronavirus
- Travaux d'aménagement d'une troisième travée qui accueillera notre véhicule d'interventions diverses (VID) et les nouveaux vestiaires + sanitaires.
- Dotation d'une ambulance (VSAV) en réflexion par le SDIS

Les disponibilités

Le centre doit assurer des disponibilités en personnels 24h/24 et 7j/7 à savoir:

- Semaine jour et nuit : 4 personnes
- WE jour: 3 personnes
- WE nuit: 4 personnes

Sur l'année 2021 l'effectif, demandé par le SDIS aura été rempli 99,97% du temps.

Le taux de réalisation en 2021 est de 96%. L'organisation et le suivi des manœuvres sont sous l'œil attentif de l'adjudant-chef Loïc STREIFF.

Les interventions

88 interventions en 2021 en hausse par rapport à 2020

- 62% secours à personnes
- 13% d'incendie
- 10% d'opérations diverses
- 1% secours routiers

- 1% intervention plongeur
- 5% intervention risque chimique
- 6% renfort sur autre secteur
- 2% renfort commandement sur opération

*Sur la commune de Vahl-Ebersing, 20 départs :

- 1 Opération diverse
- 18 Secours à personnes
- 1 Secours routier

*Sur la commune de Biding, 5 départs :

- 1 Opération diverse
- 1 Feu de cheminée
- 3 Secours à personnes

*Sur la commune de Maxstadt, 23 départs :

- 20 Secours à personnes
- 3 Incendies

*Sur les autres communes, 40 départs :

- 14 Secours à personnes
- 5 Incendies
- 6 Opérations diverses
- 3 Interventions spécialiste risque chimique
- 1 Intervention plongeur
- 6 Renforts en personnels
- 2 Renforts commandement
- 3 Participations dépistages COVID

Médaille

La médaille de bronze a été remise au caporal-chef SCHWARZ Sylvain pour ses 10 années de service.



Les recrutements/ mouvements de personnels

Démission en 2021 de trois personnels :

- Sapeur CHMARZINSKI Raphael
- Sapeur NEES Stéphanie
- Caporale-chef FLAUDER Delphine

Votre centre d'intervention recherche de nouveaux sapeurs-pompiers (H/F) pour renforcer ses équipes.

- Si vous êtes intéressé, motivé et âgé de 18 à 55 ans et que vous souhaitez souscrire à un engagement
 - Si vous avez des questions à nous poser ou que vous souhaitez nous rencontrer et découvrir nos locaux / notre mode de fonctionnement, etc...
- N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : ci.vae@live.fr

Le chef de centre et son personnel vous souhaite une bonne et heureuse année 2022

Lieutenant Frédéric GUTSCH

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Vahl-Ebersing

L'ensemble de l'amicale tient à remercier tous les habitants de Vahl-Ebersing, mais aussi les habitants de Biding et de Maxstadt de leur chaleureux accueil et leur générosité lors du traditionnel passage des calendriers.

Que l'année 2022 vous apporte le bonheur, la réussite, le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves.

La présidente Delphine GUTSCH et ses amicalistes.

Constitution du comité :

Présidente : GUTSCH Delphine
Vice-Président : LALLEMENT Sébastien
Trésorier : DENIG Aurélien
Vice-Trésorier : STREIFF Loic
Secrétaire : DENIG Mireille
Vice-Secrétaire : SIBILLE Pierre
Assesseurs : STEINER Joël, ZITTER Quentin, FULDNER Jean-Yves



Le football club de Vahl-Ebersing



Bon nombre de personnes le savent, le début d'année 2021 n'a malheureusement pas permis aux clubs de reprendre le football et la saison dernière s'est donc officiellement terminée fin 2020.

Un tour d'horizon auprès de nos joueurs nous a rapidement fait nous rendre compte que nous ne disposions pas d'un assez grand nombre de joueurs pour reformer une équipe. Certains ont souhaité changer de club comme c'est le cas chaque saison, d'autres ont tout simplement arrêté le football et il était compliqué d'engager une équipe avec l'effectif restant.

Plusieurs scénarios ont été évoqués et nous avons finalement pris la décision de mettre le club en inactivité pour cette saison 2021/2022. Cette situation permet ainsi à nos joueurs de pratiquer le football dans un autre club sans compter comme une mutation. Ces joueurs seront à nouveau dans l'effectif du FCVE à la fin de la saison ou s'ils souhaitent définitivement partir ils compteront cette fois-ci comme une mutation.

Nous espérons grandement pouvoir à nouveau engager une équipe pour la saison à venir et nous mettrons tout en œuvre pour faire perdurer le FC Vahl-Ebersing qui rappelons-le est une association de football et loisirs.

Nous comptons toujours sur votre soutien et celui de la municipalité pour continuer à faire exister l'association.

Au nom du FCVE et de son comité, je vous souhaite une belle année 2022, qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et le plaisir de vivre notre passion du football

NOTRE COMITÉ EST CONSTITUÉ DE 10 MEMBRES.

Président : FERREIRA ROMAIN
Vice-président : FERSING LAURENT
Secrétaire : KOENIG Brice
Vice-secrétaire : NAU Stéphane
Trésorière : KLOSTER Sarah
Vice-trésorier : KLOSTER Éric
Assesseurs :
SCHANG Alain - MARTINELLE Frédéric
FERSING Laurent - Matz Fabien -
DREISTADT David et BODO Armand



Afin de ne pas laisser le terrain et les équipements à l'abandon et nos jeunes joueurs sans club et sans entraînement, le conseil municipal a accepté la signature avec le club voisin de LIXING d'une convention de mise à disposition des installations pour la saison 2021-2022, dans les mêmes conditions qu'avait notre club. Une vingtaine d'habitants jeunes et seniors de VAHL-EBERSING jouent dans les différents niveaux du club de LIXING.

Les entraînements sur notre terrain :

Mardi U13 - Mercredi Sénior - U18 - Jeudi U13 - Vendredi U18

Les Matches :

Les U13 ont joué deux matchs courant septembre - octobre

Les U15 ont fait un match amical un dimanche matin en septembre

Un plateau U7 et U9 a eu lieu tout un samedi d'octobre avec les clubs de L'étoile Naborienne St. AVOLD, VALMONT, PORCELETTE, FOLSCHVILLER -GROSTENQUIN-BISCHWALD. Soit 12 équipes U7 et 16 équipes U9.

Un match de l'équipe C en championnat contre l'équipe B de l'HOPITAL a eu lieu un dimanche matin en novembre.

A. FRANKE



COMPOSITION DU NOUVEAU COMITÉ

Président : Olivier Weisskopp
Vice-président : Madeleine Thisse
Secrétaire : Anthony Goetmann
Secrétaire adjoint : Julien Biegel
Trésorier : Jean-Claude Hoerner
Trésorerie adjoint : Frédéric Martinelle

Assesseurs :
Mathieu Goetmann, Albert Gonigam,
Marcel Martinelle

Après une première année de présence pleine à la tête des arboriculteurs de Vahl-Ebersing, voici le temps d'un premier bilan. Certes, la crise du COVID ne nous a pas permis de mener toutes nos actions à bien, mais nous avons entrepris un premier virage.

Les satisfactions sont les suivantes :

- Mise à disposition de la commune d'une parcelle de 5 m de large et 175 m de long dans le secteur des vergers (suite à l'aménagement foncier). Nous remercions encore une fois la commune pour ce geste.

- Plantation de 9 arbres dans ce verger



- Les comptes sont au vert avec une cuve de gaz pleine

- Création d'une adresse internet afin d'améliorer la communication pour le futur : arboriculteurs-devahl@gmail.com

- Vente d'arbres fruitiers à prix préférentiel

La rubrique des regrets :

- Nous projections de tenir une fête cet été 2021 qui n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Nous tâcherons de l'organiser en 2022 si le virus nous laisse tranquille.

- La faible récolte de fruits suite à une période estivale plus que mitigée.

- Le faible attrait à notre assemblée générale (seuls les membres du bureau étaient présents). Peut-être une nouvelle fois à cause du COVID !

En tout état de cause, nous avons entrepris le premier pas qui ouvrira de nouveaux horizons pour le futur (cours de taille, vente de fruits, pressage de fruits pour jus, qui sait... et la vente d'arbres).

Merci au bénévole qui m'a courageusement aidé à planter les arbres.

Un seul mot d'ordre : rejoignez-nous !

Le Président Olivier Weisskopp



AFVE
Association du foyer
de Vahl-Ebersing

Le bilan du foyer pour la saison 2020/21 est négatif. L'année a été difficile en raison de nombreuses manifestations annulées. Malgré cela, l'association a offert un espace « loup » installé sur la place du centre du village et a financé l'achat de masques offerts à la population pour une somme de 1 932 euros, sans oublier l'investissement des membres de l'association et la participation de la population aux manifestations.

L'assemblée générale a eu lieu le 08/10/2021

Les manifestations qui se sont déroulées en 2021 :

- Un marché de Noël le 21 novembre
- Une vente de sapins et biscuits de Noël le 11 décembre
- Une veillée de Noël le 18 décembre

Constitution du comité

- Présidente : Grandjean Marie Laure
- Vice-Président : Dukarski Nicolas
- Secrétaire : Thisse Madeleine
- Trésorière : Czarnecki Marie Thérèse
- Trésorier adjoint : Krebs Eric
- Assesseurs : Franke Marie Jeanne et Dor Jérôme

Prévision des manifestations

2021/2022 (seront maintenues ou annulées, selon les règles sanitaires dûes à la pandémie) :

- Une chasse aux œufs le samedi 16 avril 2022
- Un Festivahl le 11 juin 2022
- Un vide grenier le 21 août 2022
- Théâtre en plat le 16 octobre 2022

Activités du Foyer

La participation aux activités nécessite le paiement d'une cotisation annuelle comme membre de l'association du foyer payable en mairie ou aux responsables de section, dont les tarifs sont les suivants :

- Individuelle : 4 euros
- Couple : 6 euros
- Familiale : 10 euros

- Art floral

Un lundi par mois à 20 h

- Scrable

Le jeudi soir à partir de 20 h

- Travaux manuels et couture :

le mardi de 13h30 à 17 h

- Salle de sport :

s'adresser à Eric Krebs au 9, rue Principale

- Gym douce :

le jeudi matin de 10 à 11 h

- Gym tonic :

le jeudi de 19 à 20 h

- Cours de cuisine :

Un cours par mois. Dates définies d'un mois à l'autre par Gilles Wissen, cuisinier.

Tarif : environ 30 à 35 euros le cours (selon les ingrédients). On repart avec 2 parts.

Pour tout renseignement s'adresser au 06 75 27 51 27 (cuisinier)

Inauguration du loup le 12 septembre 2021



11 décembre, distribution des sapins de Noël commandés



L'association du foyer

Cours de cuisine



Marché de Noël du 20 novembre du club de travaux manuels



Anaïs et Valentin, entourés de leur famille et des bénévoles des associations lors de la remise des deux chèques, d'une valeur de 1 000 € chacun.

L'association du foyer

Veillée de Noël



Gym douce



Gym tonique



Embellissement du village



L'École Maternelle

La rentrée



A l'école maternelle, on apprend en s'amusant



On fait du sport



Vie scolaire

On fait la fête :
préparation de la
St Nicolas et de Noël



Palais du pain d'épices à Gertwiller

Et parce que nous sommes grands maintenant, on prend même le bus pour partir en sortie scolaire (en Alsace en décembre)



Ateliers de la seigneurie à Andlau



Spectacle pour Noël



L'École Élémentaire



Galette des rois



Promenade hivernale



Neige dans la cour
début 2021



Promenade en nature



Retour de promenade



Déco de récréation

Jour de photo de classe



Rentrée de septembre

Du plus petit au plus grand



Neige dans la cour,
fin 2021

Construction d'une école intercommunale ALTRIPPE-BIDING-MAXSTADT- LANING-LIXING-VAHL-EBERSING

Subventions

Une demande de subvention Européenne est en cours d'instruction.

SUBVENTIONS ACCORDÉES

DETR (Etat)	
- 1ère tranche	382 820,80 €
- 2ème tranche	301 77,00 €
- 3ème tranche	185 827,20 €
AMITER (Département)	720 000,00 €
REGION Grand-Est	200 000,00 €
CAF	350 000,00 €
TOTAL	2 140 426,00 €

SUBVENTIONS ENCAISSÉES EN 2021

DETR	205 379,64 €
AMITER	329 383,75 €
CAF	350 000,00 €
REGION	200 000,00 €
TOTAL	1 084 763,39 €

Dépenses

Dépenses antérieures à 2021

Dépenses 2017-2018-2019-2020 :

Frais d'étude 202 199,32 € TTC

Dépenses 2019-2020 :

Construction : 439 959,82 € TTC

Dépenses 2021

Bureau d'étude :

- GEANT Xavier 28 110.06 € TTC

- NICOLAS Eléonore 23 450.20 € TTC

- HUGET Bet 8 649.43 € TTC

Total Bureau d'étude 2021 60 209.69 € TTC

Construction :

TPDL Lot 00 152 730.00 € TTC

ALBIZZATI Lot 01 391 268.00 € TTC

SERTELET Lot 02 367 689.45 € TTC

DERAMBURES et P. Lot 02 36 155.92 € TTC

SOPREMA Lot 03 132 124.59 € TTC

INTERSOL Lot 03 45 763.20 € TTC

DB ETANCHEITE Lot 03 11 869.20 € TTC

HELLUY Lot 04 106 622.16 € TTC

BATICONCEPT Lot 05 53 328.82 € TTC

ZEHNACKER Lot 06 68 105.40 € TTC

SANICHAUF Lot 08 238 099.44 € TTC

THERMI SERVICES Lot 09 14 743.30 € TTC

Dépenses hors marché

THERMEA (étanchéité) 1 320.00 € TTC

ENEDIS (branchement électrique) 6 610.58 € TTC

GROUPAMA

(assurance dommage ouvrage) 23 724.18 € TTC

TERRA-EST (Branchement assainissement, gaine

fibres et électrique) 9 715.11 € TTC

BUREAU VERITAS 1 200.00 € TTC

Total construction 2021 1 661 069,35 € TTC

Suite au prochain n°

Le chantier du siècle



Les travaux auraient dû être réceptionnés en décembre 2021. Malheureusement la neige du mois de janvier, puis la pluie du mois de juillet auxquelles s'est rajoutée la pénurie de bois, nous donne un retard de plus de quatre à cinq mois.

Toute la couverture du bâtiment est terminée.

La partie élémentaire et maternelle est close.

Les séparations intérieures sont en train d'être posées.

Courant janvier, les fenêtres et portes de la partie périscolaire seront posées ainsi que le bardage

extérieur de tout le bâtiment et tous les corps de métier pourront travailler au sec et au chaud.

L'aménagement extérieur sera réalisé au printemps avec l'espoir que la réception des travaux puisse se faire en juin ce qui nous laisserait toutes les grandes vacances pour le déménagement.

Le Président du SIVOCES ECHO JEUNESSE
Antoine FRANKE

Réalisations 2021

Travaux rue du stade (suite et fin)

TERRA-EST

Factures payées en 2019	38 412.00 € TTC
Factures payées en 2021 (prolongement conduite d'eau, enfouissement gaines pour la fibre, enfouissement et prolongement gaines alimentation électrique, enfouissement gaine éclairage publique, création d'un fossé pour l'évacuation des eaux de ruissellements, canalisation du fossé pour la pose du nouveau transformateur électrique)	59 539.24 € TTC
TOTAL	97 951.24 € TTC
TVA	16 325.21 €
Subvention AMITER Département	8 000.00 €

Feux comportementaux au croisement rue Principale et rue du Stade

Appel d'offres :

- TERRA-EST	42 758.00 € HT
- BATIT TP	52 621.55 € HT
- EST RESEAUX	42 824.55 € HT

C'est l'entreprise TERRA-EST qui a été retenue par la commission d'appel d'offres

Facture TERRA-EST	38 197.43 € TTC
Factures maître d'ouvrage LAMBERT et Associés	657.10 € TTC
TOTAL	38 854.53 € TTC
TVA	6 475.77 €
Subvention AMISSUR Moselle	8 980.00 €

Feux comportementaux rue des Peupliers

Cette opération estimée à 22 195.00 € a été annulée pour cause de protestation de plusieurs riverains.

La subvention de 6 650.00 € a été reversée au Département.

Nous avons décidé d'acheter les figurines de passage piétons pour alerter la vigilance des automobilistes.

Facture payée à FLUGEL imprimerie MORHANGE pour les huit panneaux 5 982.00 € TTC

Nous avons également acheté quatre panneaux contrôle radar fréquent qui seront installés aux deux entrées du village rue principale et de part et d'autre de la rue des peupliers.



Après leur installation nous demanderons à la police intercommunale et à la gendarmerie de faire des contrôles réguliers.

Facture payée à
Moselle signalisation 676.80 € TTC
L'installation sera réalisée par nos soins

Aménagement de la tente du foyer

Création d'un dallage sous la tente ainsi qu'un béton lissé aux abords.

Travaux réalisés en bénévolat.

Facture payée à EST matériaux 1 698.74 € TTC
Suite au prochain n°

Installation d'un ossuaire au cimetière



Résultat de l'appel d'offres :

- GRANIT CREATION de NEBING	3 211.30 € HT
- EST GRANIT de L'HOPITAL	4 850.00 € HT
- CIMTEA de SAINT-AVOLD	4 000.00 € HT

C'est l'entreprise GRANIT CREATION qui a été retenue par la commission d'appel d'offres

Facture Payée à
GRANIT CREATION 4 369.56 € TTC
TVA 728.26 €



Travaux vacances

Neuf jeunes ont participé aux travaux vacances

- Désherbage de tout l'espace cimetièrre
- Nettoyage des boîtes aux lettres

La commune a versé 2280 € aux différentes auto-écoles en compensation du travail fourni

L'aménagement foncier

Il est terminé et il y a des recours au tribunal administratif de STRASBOURG contre la commission Départementale.

Cela n'empêche en rien l'entrée en possessions des nouveaux terrains par leurs propriétaires, et si ce n'est déjà fait, aux locataires d'avant de se mettre d'accord avec leurs propriétaires pour l'exploitation des nouvelles parcelles.

Le géomètre nous a promis les nouveaux plans cadastraux et les plans avec les mesures ainsi que l'inscription au livre foncier pour la fin du mois de janvier 2022.

La préfecture doit nous signifier la mise en place de l'association foncière pour que l'on puisse commencer les travaux d'aménagement fonciers courant 2022 (Création de chemins, fossés, plantation de haies).

Les projets

Cheminement piétons et piste cyclable entre LIXING et VAHL-EBERSING

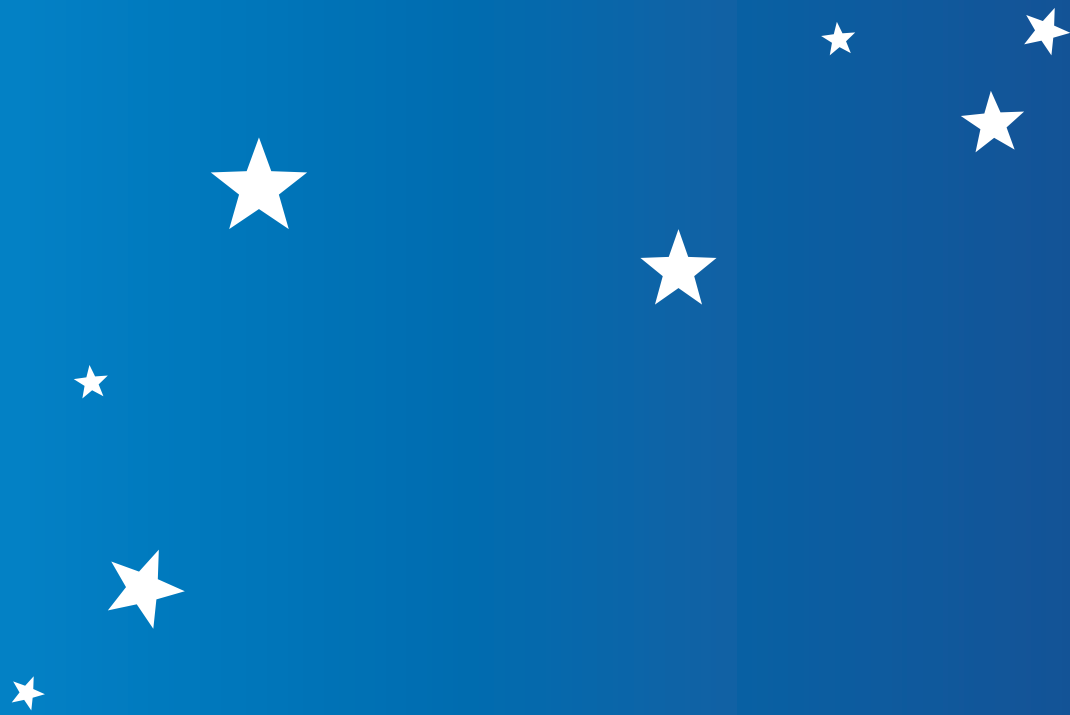
Ce projet dans les tuyaux de longue date sera la priorité n°1.

Une estimation par la MATEC (Moselle Agence Technique) a été réalisée et se monte à 157 280,00 €.

Une délibération sera soumise au conseil municipal pour la réalisation et les demandes de subventions.

D'autres projets pourront être proposés au conseil si les finances nous le permettent.





Souvenirs nostalgiques



Crécelleurs 2010